

Rapport du Président de la Commission des Officiels

Vendredi 7 novembre 2014 - 18h00 - maison des Associations – Chamalières

Présents : Sandrine UHL, Michelle DESORME, David FRADY, Guy LAPORTE.

Excusé : Michel HUGONENC

Analyse de la saison précédente et comportement des Officiels lors des compétitions sur la saison passée.

La commission estime que dans l'ensemble nous pouvons être satisfaits de la tenue de nos jurys dans les compétitions. Un regret toutefois, la faible mobilisation des officiels, pour certaines compétitions, nous sommes à limite de difficultés.

Organisation des recyclages et des formations.

Le recensement des besoins doit être à l'initiative des départements, ils auraient en charge le regroupement sur une date et un lieu, plus particulièrement pour les officiels A.

Un déplacement sur les départements aura lieu pour les recyclages et les formations de A

Si le nombre d'inscriptions à l'examen de A est faible, un regroupement régional sera envisagé pour le passage de l'examen écrit. Afin de limiter les déplacements recyclages et formations seraient à réaliser le même jour avec des réunions séparées.

Gestion du logiciel extranat officiels.

Pas de problème particulier rencontré

Contrôle et position à prendre lors des compétitions concernant les non recyclés qui se présentent

Il ne devrait plus y avoir à l'avenir de blocage au niveau informatique lors de la saisie du jury concernant les Officiels qui ne seraient pas à jour de recyclage, il faut toutefois être vigilant concernant des Officiels qui n'auraient pas participé à un jury depuis un certain temps. Le Juge Arbitre doit être en mesure d'apprécier s'il peut accepter ou non cette participation.

Un contrôle est à effectuer auprès du secrétariat avant le début des épreuves, surtout pour s'assurer que l'ensemble des juges soit licenciés

Doit-on appliquer des sanctions envers les Clubs qui ne présentent pas le nombre d'Officiels requis dans les compétitions régionales ?

Dans un premier temps il est nécessaire de réintroduire dans le règlement régional la règle de fourniture de la part des Clubs d'un officiel par tranche de 15 engagements. Pour cette raison et pour cette saison il n'est pas possible d'envisager des sanctions.

Méthodes à employer pour satisfaire à une formation préalable à l'examen d'officiel C.

Les membres de la commission souhaitent organiser les formations de C selon leur souhait, réunion préalable en salle ou formation par un officiel A juste avant la compétition. Il serait peut être utile de définir une procédure de validation des recyclages des C par des A.

Un aide-mémoire sur les points à aborder lors de cette formation est présenté, une diffusion aux officiels censés effectuer cette formation sera nécessaire. Un power point a été réalisé par David pour les officiels C de l'Allier, il y aurait un intérêt à le diffuser, mais les fiches de courses ne sont pas obligatoirement les mêmes dans chaque département.

Un rappel des règles par le Juge Arbitre lors de l'essai des chronos est indispensable et peut servir de recyclage pour les Officiels C.

Opinion sur l'équipement des Officiels

La dotation de polos et de tee-shirts aux officiels est appréciée, mais sur une compétition de plusieurs jours il n'est pas concevable de se contenter d'une seule tenue.

La distribution est difficilement contrôlable.

Divers :

Il serait utile que la commission se réunisse mi-septembre pour mettre en place les recyclages en début de saison.

Guy LAPORTE